

**Information aux porteurs de parts du fonds GAY-LUSSAC SECURITE**  
**Code ISIN : 990000082409**

Paris, le 30 mai 2024

**Lettre aux porteurs**

**Objet : Changement de dénomination du fonds GAY-LUSSAC SECURITE**

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteurs de parts du fonds GAY-LUSSAC SECURITE, et nous vous remercions de votre confiance.

**1/ L'opération**

Nous tenions à vous informer que la société de gestion **GAY-LUSSAC GESTION** a décidé de changer la dénomination du fonds.

A compter du **7 juin 2024**, le fonds dont vous êtes porteur de parts devient **GAY-LUSSAC MONETAIRE**. Ce changement ne donne pas lieu à agrément préalable de l'AMF.

**2/ Conséquences entraînées par ces modifications**

Ces modifications n'impactent ni la stratégie d'investissement ni le profil risque rendement du FCPE.

- **Le profil de risque :**
  - Modification du profil rendement / risque : **NON**
  - Augmentation du profil rendement / risque : **NON**
- **Les frais de votre placement demeurent inchangés :**
  - Augmentation des frais : **NON**
- **L'ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque :** **NON**

L'équipe de gestion ainsi que toutes les autres caractéristiques du fonds resteront inchangées. Le règlement du FCPE dont vous êtes porteur de parts a été mis à jour pour intégrer cette modification.

**3/ Les éléments importants à ne pas oublier pour l'investisseur**

Nous vous rappelons l'importance de prendre connaissance du **Document d'Information Clé** pour l'investisseur (DIC-PIIPS) et du règlement qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion.

La documentation du fonds est adressée gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à : GAY-LUSSAC GESTION - 45, avenue George V - 75008 PARIS

Nous vous remercions de votre confiance, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**GAY-LUSSAC GESTION**

